

RGF 94 rue Réaumur 75002 Paris **01.55.80.66.43**
site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49
Courriel : fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

31/01/2013

FO DGFIP Paris : SPECIAL CONTROLE FISCAL n° 2013/2.

L'administration fait pression sur les **brigades de vérification** pour leur faire apprécier **RIALTO INVESTIGATION**, logiciel qui peine à *convaincre*. Par ailleurs, **SIRIUS PRO** va bientôt être abordé en groupe de travail national. Ce dernier outil fait partie des **logiciels d'aide à la sélection des dossiers** à proposer au contrôle fiscal, produits qui sont fondamentaux dans la chaîne du contrôle fiscal.

I **RIALTO-INVESTIGATION**, un produit *qui ne facilite pas le travail des **Brigades de Vérification***.

L'origine de ce logiciel est déjà ambiguë puisqu'elle provient des plaintes de la **Cour des Comptes** souhaitant réaliser facilement des audits portant sur l'exercice de sa mission de contrôle fiscal par la DGFIP.

La Cour prétend dans son **rapport 2012** que « Le dispositif de traçabilité des investigations est limité », que « ...seules les investigations ayant eu des suites sont retracées » (il faut noter tous les travaux même ceux ne menant à rien ?), qu'il y a un «un développement insuffisant du contrôle interne (ce qui serait crédible si la DGFIP ne disposait pas d'un corps d'audit efficace), et met en fin en cause directement la qualité du travail de notre administration bien qu'elle admette que cette situation serait marginale : « ... les investigations menées par [...] ont été insuffisantes dans 7 % des [...] dossiers examinés ... ».

RIALTO-INVESTIGATION a pour objet de retracer les investigations faites par les vérificateurs, et d'instaurer des validations par les agents, et visas successifs par leur responsable, au fil des étapes de la vérification. Mais en quoi noter une fois supplémentaire des recherches qui n'ont abouti à aucun rappel d'impôt va-t-il améliorer notre efficacité ? La Cour des Comptes serait bien inspirée de **faire un audit des législations qui s'opposent au recouvrement des impôts dus**, ou encore sur l'adaptation des conventions fiscales à un meilleur contrôle des flux financiers nés de la mondialisation. Elle **n'a jamais fait ce travail** à notre connaissance.



En résumé, **RIALTO-INVESTIGATION** n'améliorera pas la conduite des affaires par des agents expérimentés, et peut secréter une méfiance généralisée entre grades puisque chacun surveille tout le monde, gardant trace de tout (et d'un grand nombre de renseignements inutiles, avec doubles-saisies..).

De ce fait, **FO DGFIP** revendique les moyens humains, matériels et juridiques pour réaliser un contrôle fiscal de qualité où l'initiative aura toute sa place, sujets sur lesquels **RIALTO-INVESTIGATION** n'est pas pertinent.

II **SIRIUS PRO**, un logiciel incomplet qui poursuit **plusieurs finalités** sans en atteindre aucune, et qui n'est pas d'un grand apport pour un agent de **POLE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE**.

SIRIUS PRO (application nationale) survient dans un milieu très concurrentiel puisque **SYNFONIE** (application Ddfip) et **OASIS** (application sur site) existent déjà et remplissent des fonctions similaires. Ces produits servent à extraire, à l'aide d'une formule, une liste des entreprises à contrôler.

SIRIUS PRO réunit davantage d'informations que les deux autres logiciels (ce qui le rapproche d'**ADELIE**, avec la possibilité en plus d'éditer des tableaux), mais les exploite moins bien, *car bien que* le produit soit développé depuis longtemps, il lui manque encore le **requêtage libre** qui avait présenté lors de la réunion nationale des directions expérimentatrices le **30/06/2010** : [Ce requêtage] « ...offre la possibilité pour un utilisateur de construire et de **mettre en œuvre des requêtes sur les données présentes pour répondre à un besoin qui ne serait pas couvert par les requêtes prédéfinies.** »¹

D'après les documents officiels transmis il y a quelques jours par la Direction Générale, « un module de requêtage libre en cours de conception pourra être mis à disposition des services en **décembre 2012.** »

Force est de constater qu'au jour de rédaction de ce tract (31/01/2013), **le requêtage libre reste dans les limbes pour une période indéterminée**, presque 3 ans après avoir été présenté.

Le requêtage libre est pourtant important pour adapter les paramètres (chiffre d'affaires, montant du passif TVA recherché, etc...) au tissu fiscal.

Le requêtage libre est dans les limbes.



De plus la mise à jour de **SIRIUS PRO** reste annuelle ; il n'est donc pas un produit efficace. Sans doute son usage est-il convivial ainsi qu'en témoignent les sondages auprès d'utilisateurs fournis par l'administration. Il donne aussi des informations sur une entreprise, même dans des cas inutiles (quand l'entreprise n'est pas dans le secteur géographique de compétence). Mais **il ne permet pas un ciblage d'entreprises à contrôler**, mais seulement des éditions très globales, à partir de formules que l'on ne peut modifier pour distinguer les entreprises de **LOZERE** de celle de Paris 8^{ème} par exemple.

FO DGFIP demande donc prioritairement le **maintien d'OASIS et de SYNFONIE**, produits les plus pertinents à ce jour (disposant tous deux du requêtage libre, et mieux mis à jour s'agissant d'OASIS) pour opérer une sélection de dossiers en vue de CSP. En effet, **l'administration prévoit de remplacer ces produits par SIRIUS PRO** alors qu'ils sont plus efficaces

CONCLUSION : La délégation **FO** est à votre disposition sur toute la DRFIP de Paris. N'hésitez pas à la contacter en cas de question (mutation, nouveau régime de notations, etc...).

fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,

94 rue Réaumur, 75002 Paris)

NOM : PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à le

(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).

¹ Cf. diaporama
31/01/2013

30/01/2013. La preuve que SIRIUS PRO n'intègre toujours pas le requêtage libre :

le 30/1/2013



The screenshot shows the SIRIUS PRO web interface. At the top left, there is a home icon and the word 'Accueil'. To the right, the 'SIRIUS PRO' logo is displayed. Below the logo is a horizontal navigation bar with several menu items: 'Analyse de population', 'Ciblage des dossiers', 'Analyse du dossier', 'Requêtage libre', 'Gestion des cotations & Règles', 'Suivi de l'utilisation', and 'Classeur'. The 'Requêtage libre' item is highlighted in a darker blue color. On the left side of the page, there is a vertical sidebar menu with the following items: 'Appli.', 'Métiers', 'Actu.', 'Doc.', 'Pratiqu.', 'Liens', 'Serv.', 'Loc.', and 'Rech.'.